

Procès-verbal	
Conférence d'arbitrage (CRA)	
<i>Date/heure</i>	2 avril 2016, 10h30
<i>Lieu</i>	Centre de Perfectionnement Interprofessionnel Granges-Paccot

Participants	
<i>Région</i>	<i>Nom et prénom</i>
Genève	Crocco Francis
Vaud	David Alexandre
Valais	Huguet Bertrand
Neuchâtel	Wenker Laurent
Jura-Seeland	Zbinden Sébastien
Fribourg	Leutwiler Bernhard
Berne	Kühne Michael
Soleure	Sigrist Andreas
Bâle	Gründel Martin
Argovie	Dennler Daniel
Suisse centrale	Gander Ernst
Zurich	Pulver Christine
RVNO	Wüthrich Matthias
GSGL	Zindel Dominik
Tessin	Fonio Patrick
CFA	Waldvogel Patricia, membre Pfister Matthias, membre Rek Jan, membre Evelyne Müller, secrétaire
CCHI	Fischbacher Alain, président
Procès-verbal	Panchaud Katja

1. Accueil

Alexandre David salue toutes les personnes présentes et annonce que toutes les régions sont représentées.

2. Procès-verbal de la séance du 28.03.2015

Le procès-verbal ne suscite pas de remarques et est accepté.

3. Tenue d'arbitres

Matthias Pfister donne les informations (prix, livraison, délai, ...) actuelles concernant la nouvelle tenue obligatoire pour tous les arbitres dès la saison 2016-2017, sans période de transition. Il est rappelé qu'au niveau régional, seul le port du polo ou de la veste sont indispensables. Evelyne Müller rappelle que le listing excel avec la commande finale doit lui être renvoyé par les régions d'ici au 16.04.16. Etant donné que les arbitres du cadre bénéficient d'un remboursement partiel (cf. slide 3 de la présentation) du coût de leur tenue, ils ne bénéficient pas du rabais de CHF 15.- accordé pour la 1^{ère} commande.

4. Informations de la CFA

Matthias Pfister poursuit en présentant le nouveau calcul des honoraires et indemnités pour les arbitres de LNA et de LNB. Cela représente une augmentation moyenne de 15%. Avec ce nouveau système, le prix du déplacement est connu d'avance, au moment de l'attribution des arbitrages.

Bernhard Leutwiler souhaite avoir un retour de la part de la CFA suite à l'application de ce nouveau système, afin de pouvoir éventuellement aussi l'intégrer au niveau régional.

D'autres révisions du calcul, notamment pour les juges de lignes, seront effectuées dans un second temps, car il n'est pas envisageable d'apporter ces modifications en bloc aux équipes de ligues nationales.

Il est rappelé que l'aspect financier ne doit pas être le seul argument pour qu'un arbitre, un juge de ligne ou un expert soit motivé dans sa fonction.

La solution d'offrir un abonnement ½ tarif et d'indemniser sur la base du ½ tarif n'a pas été retenue et n'est plus d'actualité.

Alain Fischbacher précise que les indications concernant les réglementations particulières (cf. slide 11 de la présentation) doivent encore être clarifiées, notamment en ce qui concerne l'éventuelle double indemnisation des repas, et qu'une confirmation parviendra dans les prochaines semaines.

La présentation de ces nouveaux tarifs suscite diverses réactions et Matthias Pfister coupe court aux discussions en rappelant qu'il s'agit d'une décision du comité central.

Matthias Pfister poursuit en présentant la liste des candidats acceptés au cadre. Ernst Gander indique que le nom doit être rectifié pour le candidat de sa région (RVI) : il s'agit de Mischa Stalder, et non pas Stadler.

Au nom de Christian Wolf, Matthias Pfister présente les slides concernant les séminaires pour la technique d'arbitre. L'objectif étant à présent que les régions se contactent pour déterminer la période appropriée et fixer une date.

Il est précisé que la salle qui sera mise à disposition par la région organisatrice doit bénéficier de min. 3 m de largeur sur le côté pour le 2^{ème} arbitre et que la chaise d'arbitre n'est pas obligatoire, un caisson pouvant aussi faire l'affaire. De plus, les coûts de la salle et des infrastructures peuvent être pris en charge à part égale par les différentes régions présentes.

Matthias Pfister informe que les demandes liées à l'e-learning sont à formuler auprès d'Evelyne Müller.

5. Aperçu des dédommagements des arbitres des différentes régions

Suite à différentes remarques, Katja Panchaud apportera les modifications suivantes concernant l'indemnisation des frais de déplacement :

SVRA : selon plan de zones

SVRB + SVRF : 50 ct. / 7 km

SVRI : 65 ct. / km

6. Fixer une date pour la séance de septembre

Katja Panchaud sondera les présidents CRA et les membres de la CFA via doodle pour déterminer la date de la prochaine séance.

7. Divers

Alexandre David indique que l'investissement pour la nouvelle tenue rend le travail de recherche d'arbitre difficile. Jan Rek insiste sur le fait que les CRA et la CFA doivent réfléchir et trouver comment rendre la fonction d'arbitre attractive. Andreas Sigrist est d'avis que les arbitres ont surtout besoin de soutien et de contacts.

Daniel Dennler indique qu'un projet est en cours pour unifier les grades d'arbitre entre les régions (cf. doc. "20160212_niveaus_staerkeklassen_sv_verbaende-2.pdf" – exemples des grades pour les régions travaillant avec VolleyManager). Il est convenu que les personnes présentes seront les intermédiaires à qui il pourra s'adresser pour obtenir les informations nécessaires à la concrétisation de ce projet.

Michael Kühne souhaite que la révision des honoraires et des indemnités pour les juges de ligne et les arbitres de LN1 puisse entrer en vigueur pour la saison 2017-2018.

Après discussion concernant l'e-learning, notamment son contenu et la traduction de celui-ci, il est convenu que la CFA intégrera le groupe de travail pour pouvoir apporter ses remarques et clarifier les conditions (prise en charge des coûts de traduction, insertion du contenu, ...). Cette plateforme est un excellent outil et il faut contribuer à en tirer profit.

Alexandre David clos la saison et remercie tout le monde d'être venu.

A faire		
Qui:	Tâche à faire	
CFA	Révision du calcul des honoraires et indemnités pour juges de ligne et arbitres LN1	février 2017
A. Fischbacher	Confirmation réglementations particulières	mai 2016
CRA + CFA	Trouver des solutions pour augmenter l'attractivité de la fonction d'arbitre	
CFA	Intégrer le groupe de travail e-learning et apporter les remarques	mi-octobre 2016

Documents		
De qui:	Documents, informations	A qui:
E. Müller	Présentations de la conférence des arbitres	Tous

Fin de la séance : 12h30

Katja Panchaud